

DIAGNOSTIC PRAIRIAL

Actionner le bon levier

Vous souhaitez :

- améliorer votre revenu
- améliorer la qualité des prairies peu productives
- récolter des fourrages de qualité et en quantité



Les avantages PROAGRI

■ 2 leviers d'améliorations actionnés en fonction,

de votre situation :

- amélioration de la production de la prairie avec ou sans labour
- adaptation des solutions selon le mode d'utilisation de la parcelle





DIAGNOSTIC PRAIRIAL

DIAGNOSTIC



- ☒ observation de la flore en place
- ☒ analyse par la méthode Arvalis

Pistes d'amélioration en fonction :

- ☒ de la dégradation de la flore
- ☒ du type de sol
- ☒ de la finalité de la parcelle

CONSEILS



LES ÉCARTS DE RENDEMENT D'UNE PRAIRIE PERMANENTE PEUVENT ATTEINDRE 3 TMS/HA

La Chambre d'Agriculture de la Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



INFOS PRATIQUES

MODALITES, TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE
DOCUMENT REMIS : compte-rendu individuel
DELAI : 1 mois
PUBLIC : éleveurs bovins

Chambre d'agriculture d'Alsace
Michèle GERST, assistante
Tél : 03 88 19 55 92
m.gerst@alsace.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Marne
Christine BOULART, assistante
Tél : 03 25 35 03 25
cboulart@haute-marne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Moselle
Françoise BOLZINGER, assistante
Tél : 03 87 66 12 46
francoise.bolzinger@moselle.chambagri.fr

